

Juin
2021

Ville de
Léon

Magazine d'informations municipales n°21

Dossier : Les travaux 2021



Chères Léonnaises, chers Léonnais

Une nouvelle saison touristique arrive et suivant les données de remplissage des loueurs, nous aurons encore beaucoup de monde cet été. C'est une excellente nouvelle pour l'économie locale, même si nous savons que les prochains mois resteront perturbés par l'épidémie Covid 19.



La campagne de vaccination bat son plein et apporte des signes encourageants ; les activités reprennent, les terrasses réouvrent, la vie « normale » revient petit à petit. Mais nous devons encore rester prudents cette saison. Pour cette raison, je suis obligé d'annuler Festaloun cette année ainsi que le feu d'artifice du 14 juillet. Mais des animations auront lieu cet été ; une réunion avec les responsables associatifs va nous permettre d'affiner les modalités de quelques manifestations et surtout d'envisager la reprise au mois de septembre. De nombreuses associations ont souhaité communiquer avec vous sur ce bulletin. La commune sera là pour les accompagner.

La Covid va également changer nos habitudes pour les élections ; la salle des associations à la mairie est trop petite au vu des recommandations sanitaires. Tous les bureaux de vote seront à La Huchette où un fléchage sera installé afin de vous guider et garantir un vote en toute sécurité. Du côté du Lac, le barrage de la Nasse a bougé suite aux intempéries de cet hiver. Chaque mois, sa solidité est vérifiée et un rapport est envoyé à la préfecture. Il devrait tenir jusqu'au mois de septembre, date à laquelle les travaux doivent commencer. Avec les prévisions pour cet été (chaleur, luminosité, faible hauteur d'eau) nous redoutons la concentration de cyanobactéries comme l'année dernière au 15 août. Espérons que nous n'ayons pas l'obligation d'interdire la baignade. Je vous le disais juste avant, la vie « normale » revient petit à petit. Et pour vous permettre d'en profiter pleinement, le village se rénove et s'embellit.

Le boulodrome est terminé. Il était attendu et ça se voit ! L'association « la boule léonnaise » est créée, et les amateurs se retrouvent tous les jours pour disputer des parties engagées. Merci aux services techniques de la commune qui ont réalisé cet équipement grâce notamment au prêt des engins par la Communauté de communes. Des aménagements sont prévus prochainement (bancs, tables). J'espère que nous pourrons inaugurer ce boulodrome ensemble au mois de septembre. Au Lac, on y revient, des travaux importants ont été menés. Le bloc sanitaire a été restauré, l'aire de camping-cars modernisée, les parkings refaits, et la signalisation revue, avec pour volonté de donner sur toute la zone la priorité aux piétons et aux vélos. Le Lac est un site majeur de l'activité touristique à Léon, ces aménagements étaient nécessaires pour maintenir la dynamique économique de notre village.

L'aire de covoiturage se termine (les plantations auront lieu cet hiver). Idéalement située sur la route de Dax à proximité de la voie verte Véloodyssée et à quelques centaines de mètres du centre-bourg, elle embellit l'entrée de notre village. Un nouveau service pour les léonnais et un geste pour la planète !

Les études de sécurisation et d'embellissement du bourg continuent ; nous aurons une programmation à l'automne pour un début de travaux en 2022.

L'équipe d'architectes pour la rénovation de l'école est choisie et prendra l'avis des enseignants et des parents d'élèves avant les vacances. Les premières esquisses sont attendues pour octobre, pour une présentation avant la fin de l'année et un début des travaux début 2022.

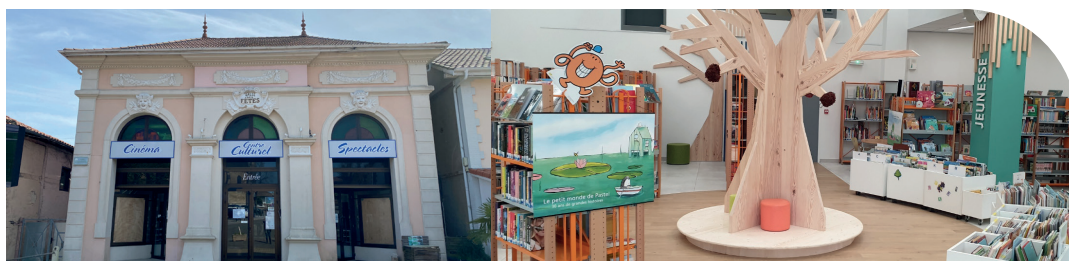
Enfin, un petit mot aux nouveaux habitants. Tout d'abord bienvenue chez vous à Léon, et on ne vous oublie pas !! A la rentrée, nous vous accueillerons comme nous le faisons chaque année.

Je tiens à remercier mon équipe municipale qui comme vous le voyez ne reste pas sans rien faire et travaille chaque jour à l'amélioration de la vie de notre commune, pour vous et avec vous.

Je vous souhaite un excellent été et surtout, faites attention à vous.

Votre Maire
Jean MORA





Le point sur la CULTURE

Du côté de la médiathèque

Avez-vous vu Huchette ?

« Voyage lecture » est une animation du réseau des médiathèques de la Communauté de communes. La classe des CP/CE1 a trouvé ça tellement bien qu'elle a créé, avec l'aide de Loren BES, illustrateur, un livre numérique et a donné vie à Huchette, mi sorcière, mi-arbre, désormais partie à l'aventure ... Prevenez-nous si vous la croisez !



Les Petits Champions de la lecture

Lire à voix haute un texte pendant 3 minutes. Vous savez faire ? La classe des CM1/CM2 aime tellement ça qu'elle participe pour la deuxième année au concours « Les petits champions de la lecture ». Bravo à eux !

La médiathèque de Léon, jury à l'occasion des finales départementales, a candidaté pour accueillir les finalistes l'année prochaine. On vous tient au courant !



La médiathèque a continué de proposer des animations dans le respect des règles sanitaires, en organisant un spectacle autour de l'imaginaire avec Pataruc, un personnage haut en couleur à la recherche de sa princesse perdue dans un livre....fou rire et bonne humeur étaient au rendez-vous !

**Horaires d'été à la médiathèque
du 05 juillet au 01 septembre**

du Lundi au Samedi de 9h30 à 12h30

Cinéma, on (ré)ouvre!

On a fait les poussières, on a lustré les cuivres, on a déroulé le tapis rouge... On n'est peut-être pas à Cannes, mais on est tellement content de rallumer le projecteur et de vous retrouver !

Dès le 1er juillet, et pendant tout l'été, votre cinéma propose 3 séances par jour, avec une programmation toujours au plus proche des sorties, éclectique et au top.

L'évasion en toute sécurité et dans le respect des mesures sanitaires, c'est au Cinéma de Léon que ça se vit !

Retrouvez la programmation sur www.leon.fr/Culture/Cinema/Programme-du-Cinema

Les sorties de l'été : Fast&Furious 9

le 14/07/21

Kaamlot

(le 21/07/21)

OSS 117 Alerte Rouge

(le 04/08/21)





Cadre DE VIE

Double scrutin : Où ? Quand ? Comment ?

Les élections départementales et régionales se tiendront le dimanche 20 juin (premier tour) et le dimanche 27 juin (second tour).

Attention !!

Pour ces élections, et pour vous permettre de voter en toute sécurité dans le respect des mesures sanitaires, **le bureau de vote n°1 a été déplacé à La Huchette**. Si vous votez habituellement au bureau n°1 (Mairie – salle des associations) vous devez vous présenter à La Huchette, Place de Vagos, et suivre le fléchage qui vous indiquera votre bureau de vote.

Si vous votez habituellement au bureau n°2 (salle de La Huchette), rien ne change.

Pour résumer : **pour voter, c'est à La Huchette qu'il faut aller.**

Tous les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00

N'oubliez pas
votre pièce d'identité
votre stylo
votre masque

Voter est un acte citoyen, et vous pouvez le prolonger en participant à l'organisation du scrutin. Si vous êtes électeur ou électrice, vous pouvez être assesseur et contribuer aux opérations de vote (contrôle des identités, signature des listes d'émargement, etc.).

Vous pouvez également participer au dépouillement à la fin du vote, de 18h à 20h environ.

Vous voulez participer ?

Appelez-nous (05 58 49 20 00) ou adressez-nous vos coordonnées par mail à mairie@leon.fr.

Un nouveau conciliateur pour vos litiges

Depuis le mois de mars, un nouveau conciliateur de justice a été nommé et affecté au canton de Castets. Il est assermenté et bénévole.

La conciliation a pour but d'aider au règlement amiable des litiges entre particuliers, comme des conflits de voisinage ou de copropriété, problème entre consommateur et commerçant ou encore entre bailleur et locataire.

N'hésitez pas à contacter Mr GRIMAUT. Il effectue une permanence un jeudi sur deux à la Mairie de Castets. Il est nécessaire de prendre rendez-vous à l'avance au **05 58 89 40 09** ou de le contacter par mail : michel.grimaut@conciliateurdejustice.fr



La campagne de stérilisation continue

En octobre 2020, la Commune avait entamé les démarches visant à la capture, l'identification et la stérilisation des chats libres.

Une convention passée avec la SPA avait permis d'identifier 15 chats libres sur la commune. Une nouvelle convention a été passée pour la stérilisation de 40 chats.

Pour les propriétaires de chats, nous vous rappelons que l'identification d'un chat de plus de 7 mois est obligatoire avant toute cession gratuite ou payante et doit être faite par la personne qui cède l'animal.

Des points de captures ont été identifiés et il est important que les chats soient relâchés au même endroit afin de ne pas laisser s'en installer de nouveaux.



Rappel de la procédure

Les chats domestiques et identifiés seront relâchés sans délais sur leur lieu de capture.

Les chats domestiques mais non identifiés seront pris en charge par le Chenil de Birepoulet de Capbreton.

Les chats libres seront pris en charge par le vétérinaire, identifiés au nom de la commune, stérilisés puis relâchés sur leur lieu de capture.

(Article L211-27 du Code rural et de la Pêche Maritime)

Pour plus d'informations contactez Stéphane Dubourg, Policier municipal, responsable de la campagne de stérilisation : 06 40 97 33 95

Honneur à la Classe 2001

Merci à la Classe des 20 ans qui a mis à l'honneur notre Municipalité avec le traditionnel «mai» tout en respectant les horaires du couvre feu. C'est encore une année particulière et nous espérons pouvoir les retrouver bientôt.



Retour des navettes Ville-Plage

LIGNE
3

Les navettes Ville-Plage reprennent du service pour la saison 2021, à partir du 28 juin et jusqu'au 03 septembre. Ce service gratuit vous permettra de vous rendre depuis Léon jusqu'à Saint-Girons plage pendant tout l'été.

Deux autres lignes fonctionnent sur le reste du territoire de Côte Landes Nature.

Retrouvez tous les horaires des navettes sur le site internet de l'office de tourisme Côte Landes Nature Tourisme: <https://www.cotelandesnaturetourisme.com/pratique/les-navettes-ville-plage-de-contis-a-leon/>



En route vers le permis avec Pass'Permis

Le permis de conduire est indispensable, mais il reste cher ...

Si vous avez entre 16 à 30 ans, la commune a une proposition pour vous : engagez-vous à réaliser une mission de 20 heures pour un service public communal, et bénéficiez d'une aide de 200 € sur le coût du Permis de conduire à valoir à l'Autoécole de Léon.

Les missions de 20 heures à effectuer au sein des services de la commune sont variées ; elles peuvent s'effectuer à la Médiathèque, aux services techniques, à la cantine, à la résidence services seniors, à la mairie, ... Une fois cette mission accomplie, la commune verse directement à l'Auto-école une participation de 200 € qui vient en déduction du coût de votre permis.

AUTO-ÉCOLE LÉON

06 31 95 59 74



Comment faire ?

rien de plus simple !

Venez en Mairie ou contactez-nous par courriel (mairie@leon.fr) et nous vous adresserons le contrat d'engagement et la liste des missions possibles.

Vous pouvez également disposer des informations sur les dispositifs de la Communauté de communes et du Département aux adresses suivantes :

Communauté de communes :
pj@cc-cln.fr (courriel)

Département : <https://www.landes.fr/pack-jeunes-mobilite>

CÔTE LANDES NATURE
communauté de communes

200€
POUR TON PERMIS

Je passe mon permis de conduire. Pour obtenir les 200€ d'aide de la Communauté de communes, je dois :

- ✓ Avoir entre 15 et 20 ans (A)
- ✓ Résider sur une commune de Côte Landes Nature (B)
- ✓ M'engager dans une mission d'intérêt collectif (C)
- ✓ Choisir une auto-école du territoire (D)

Je me rapproche du PIJ

Renseignements : PIJ - Tél. 06 70 68 63 66 - pj@cc-cln.fr - www.cc-cln.fr
Dispositif cumulable avec les autres aides (locales et départementales)

C'est simple, pratique, utile, et vous pouvez cumuler cette aide avec celles de la Communauté de communes et du Département, dans la limite de 700 euros.



Dossier : LES TRAVAUX

Le boulodrome est terminé !

Un boulodrome a été créé derrière la Huchette et a été entièrement réalisé par les agents des services techniques. Il comporte 20 terrains mis à disposition de tous les passionnés. Tous les jours, jeunes et moins jeunes se retrouvent autour de parties forcément animées ! Des aménagements sont prévus (tables, bancs, poubelles) pour agrémenter le site.

Prochainement une aire de jeux pour enfants sera créée à proximité afin de faire de cet espace un lieu d'échange intergénérationnel.



Une aire de covoiturage à Léon

En entrée de village, sur la route de Dax, la commune réalise une aire de covoiturage.

25 places seront disponibles pour faciliter vos déplacements et diminuer notre empreinte carbone.

Les vélos pourront également y stationner, et un éclairage LED sera mis en place sur la piste cyclable et la rue J.B. Lesbats.

Enfin, des arbustes seront plantés lors de la saison hivernale.



Lecovoiturage, c'est triplement bon

1. On partage les coûts : c'est bon pour son budget.
2. On pollue moins : c'est bon pour la planète.
3. On rencontre des gens : c'est bon pour le moral



L'équipe des espaces verts mobilisée

Pour des raisons de sécurité, des arbres malades ont été taillés et abattus le long de la route du Puntaou. Une entreprise a réalisé l'abattage et les branches ont été broyées par l'équipe des espaces verts pour la réalisation de paillis qui a été mis en place sur différents sites tels que le nouvel espace créé sur la butte du rond-point de Moliets.

La municipalité remplace chaque arbre abattu. En 2020, 10 chênes pédonculés ont été plantés et cette année, 6 érables le seront également.



L'entretien nécessaire des fossés

Les pluies de cet hiver ont fortement abimé les voies et chemins en montrant le manque d'entretien des fossés en forêt du domaine privé et public. Les services techniques ont effectué la réfection de différents passages busés tel que sur le chemin du Couloum, chemin de Lubat et chemin de Pinsolle. D'autres travaux sont également prévus et seront réalisés dans le courant de l'année.



Le chemin de la Palue est utilisé par des forestier ainsi que pour la zone d'embarcation pour les canoés. Un apport de cailloux sera donc mis en place pour favoriser une circulation douce et lente.

Le savez-vous ?

Tout propriétaire d'un fossé est tenu d'en assurer l'entretien sur l'emprise de sa parcelle afin de le maintenir en bon état de fonctionnement. **(Code Civil articles 640 et 641)**



Démolition Avenue Loys Labèque

En début d'année, la maison située face au Monuments aux Morts, avenue Loys Labèque, a été détruite après l'approbation des différents services dont l'Architecte des Bâtiments de France.

En effet, le bâtiment menaçait de s'effondrer et pour des raisons de sécurité, il était nécessaire d'effectuer ces travaux.

Un projet d'aménagement de cette entrée de bourg est en cours d'élaboration.



Aménagement du lac

Un ensemble de travaux a été réalisé au Lac afin d'accueillir dans les meilleures conditions Léonnais et touristes.

Tout d'abord, les sanitaires datant des années 1990 ont été rénovés. Cela comprend la réfection complète de la plomberie, de la peinture, de la faïence ainsi que de la menuiserie. Un « coin bébé » a été aménagé et l'ensemble du bâtiment a été mis aux normes pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Un réaménagement intérieur du poste de MNS est en cours de réalisation.



L'ensemble du parking a été refait avec la mise en place de poubelles et de nouvelles tables de pique-nique vont être installées.

Les camping caristes ne sont pas oubliés et une nouvelle zone de service a été installée. Elle est ainsi plus facile d'accès et agréable pour les usagers.

La signalétique a également été retravaillée. Pour cela, des totems et un nouveau plan du Lac ont été mis en place à l'entrée du site et au niveau de l'aire de camping-car afin d'améliorer la visibilité des différents espaces.



La sécurité avant tout

Afin d'assurer la sécurité de tous les usagers, une zone de rencontre a été créée. Ouverte à tous les modes de transport, cette zone comprend le chemin du Suisse, la rue des Argeleyres, la rue des Berges du Lac, et l'aire de camping-car sur toute cette zone. Les piétons bénéficient de la priorité. Les véhicules autorisés, vélos compris, roulent à l'allure du pas. Pour cela, la vitesse des véhicules motorisés ne doit pas dépasser 20 km/h.



Zone de rencontre: Respectez les priorités

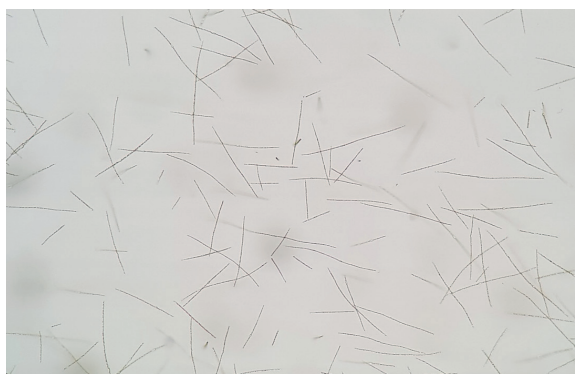
1. Piétons : ils sont prioritaires et peuvent circuler librement.
2. Cyclistes : Circulation dans les deux sens.
3. Automobilistes : ils doivent rester vigilants et circuler à 20 km/h.

Mieux comprendre le lac et les cyanobactéries

En 2020, la commune a dû fermer la plage du Lac de Léon et interdire certaines activités nautiques à cause d'une prolifération importante de cyanobactéries.

Qu'est ce que c'est ?

Les cyanobactéries sont des organismes microscopiques vivants le plus souvent en colonies. Elles disposent de certaines caractéristiques communes aux algues dont la capacité de photosynthèse. Ainsi lorsque les conditions météorologiques (ensoleillement, eaux calmes...) leur sont favorables et en présence de nutriments, elle peuvent se développer pour former des dépôts appelés blooms ou «efflorescences».



Des cyanobactéries du Lac de Léon vues au microscope

La qualité des eaux de baignade

La Commune travaille avec le syndicat mixte de gestion des baignades landaises (SMGBL) et l'agence régionale de santé (ARS) pour assurer un suivi spécifique de la qualité des eaux de baignade.

- Des prélèvements sont effectués dans la zone de baignade durant la période d'ouverture (01 juillet au 31 août).
Cette année, une analyse sera également effectuée avant l'ouverture de la plage.
- Mise en place d'un protocole d'alerte et de suivi des cyanobactéries : un suivi visuel quotidien par le SMGBL et les nageurs sauveteurs.
- Un suivi mené également par le SMGBL, à l'aide d'une sonde qui mesure par fluorescence la présence de chlorophylle attribuable aux cyanobactéries.

Quand interdire la baignade du Lac ?

La réglementation est en cours de changement et la mise en application sera échelonnée entre 2021 et 2022.

L'ARS a fixé des seuils qui imposent une interdiction de baignade voire des activités nautiques lorsqu'ils sont dépassés.

Ces seuils dépendent de 2 paramètres :

- le nombre de cyanobactéries (présence)
- la concentration de cyanotoxines



Quels sont les risques ?

Certaines espèces de cyanobactéries dites toxigènes, peuvent parfois produire et libérer des toxines susceptibles d'engendrer un risque sanitaire :

- Contact avec l'eau : Irritations et rougeurs de la peau du nez de la gorge des yeux, des muqueuses
- Ingestion de l'eau : Maux de ventre, diarrhées, nausées, vomissements



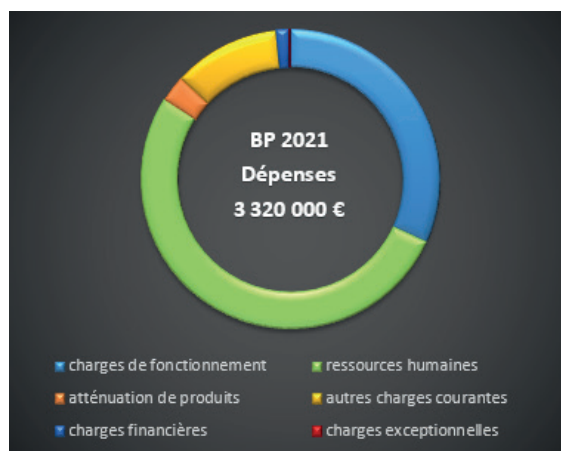
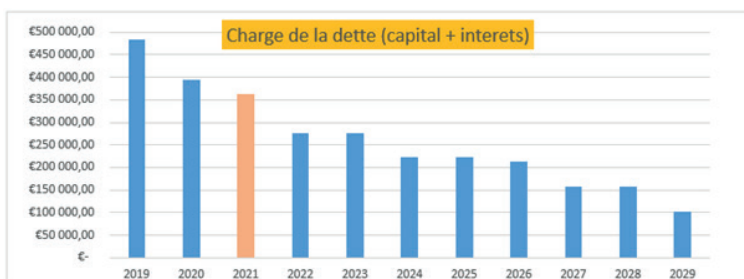
Budget & FINANCES

Le budget est un outil de pilotage, il sert à fixer un cap et à afficher une volonté d'agir pour le village et les habitants. Cette année 2021 s'inscrit dans un contexte social et économique incertain, avec la nécessité absolue d'être attentif à la situation des personnes les plus vulnérables. Le budget primitif 2021 de la commune de Léon est donc construit autour de 3 ambitions :

- 1) Maitriser la dépense publique afin de réduire la charge de la dette et se donner les moyens de construire l'avenir
- 2) Maintenir un niveau de service qui accompagne la population, renforce le rayonnement du village et favorise un tissu économique et social dynamique
- 3) Adapter la fiscalité locale aux projets et aux besoins de ressources pour financer les investissements d'avenir

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 3,32 M€. Il stabilise les dépenses réelles de fonctionnement, pour ne pas alourdir les charges structurelles et maintenir des marges de manœuvres. La masse salariale est adaptée au niveau de service rendu à la population, qui crée la qualité de vie et la dynamique de la commune, tout en restant maîtrisée. La dynamique de recettes est maintenue malgré la conjoncture sanitaire grâce à l'attractivité du territoire. La fiscalité est stable, les impôts n'augmentent pas.

Le budget d'investissement s'équilibre à 1,35 M€. La commune poursuit son désendettement et retrouvera une capacité à investir dès 2022, avec des projets ambitieux comme la sécurisation et l'embellissement du centre bourg qui renforceront l'attractivité et le dynamisme du village. Dès cette année, nous investissons pour moderniser le parc matériel, renforcer la qualité du site du Lac de Léon, et démarrer la rénovation du groupe scolaire attendu depuis des années.



En 2022, l'encours de la dette sera à 1 795 000 € quand il était à plus de 3 000 000 € il y a 10 ans. Le travail

constant mené depuis 2014 a permis de faire passer la charge de la dette de 955 000 € en 2012 à 362 000 € cette année. Des emprunts arrivent à terme sur cette période et la commune retrouve une capacité d'investir pour l'avenir. Ce sera le moment de mettre en œuvre le projet de requalification et de sécurisation du centre bourg, qui se prépare dès aujourd'hui.



Les Comptes-rendus du Conseil Municipal en version synthétique

Ils sont consultables dans leur intégralité
en Mairie et sur le site www.leon.fr

**Séance du 31 mars 2021 à 19h00 à la salle de la Huchette
sous la présidence de monsieur Jean MORA, Maire**

Nombre de conseillers en fonction : 19 ; présents : 17 ; votants : 19

Membres présents : Jean MORA, Jacques DUCROUX, Dominique LARTIGAU, Michel RAFFIN, François CORDOBES, Martine DUVIGNAC, Francis LABOUDIGUE, J.Jacques LARTIGUE, J.Paul TRAYE, Catherine COMBARIEU, Cécile CASSUTTI, Myriam LALLEMAND, Marjolaine PERNAUT, Eric MACQUART, Michel DARREMONT, Muriel LAGORCE, Isabelle BOUCHES

Membres absents ayant donné procuration : Delphine DUPRAT à Marjolaine PERNAUT, Sophie GISTAIN-FAUVILLE à Michel RAFFIN

Secrétaire de séance : Martine DUVIGNAC

Date de convocation : 25 mars 2021

ORDRE DU JOUR

1 - Infos aux élus

2 - Compte de Gestion 2020 - Lotissement ALEGRIA

Vote à l'unanimité du compte de gestion 2020 du lotissement ALEGRIA après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

3 - Compte Administratif 2020 - Lotissement ALEGRIA

Vote avec 18 voix Pour (Mr le Maire ne prend pas part au vote) le compte administratif de l'exercice 2020 du budget Annexe du Lotissement ALEGRIA.

4 - BP 2021 - Lotissement ALEGRIA

Vote à l'unanimité et adoption du BP 2021 du Budget Annexe du Lotissement ALEGRIA.

5 - Compte de Gestion 2020 Commune de Léon

Vote à l'unanimité le compte de gestion 2020 de la Commune de Léon après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

6 - Compte Administratif 2020 Commune de Léon

Vote avec 14 voix Pour (Mr le Maire ne prend pas part au vote) et 4 Contre (I. BOUCHES, M. LAGORCE, M. DARREMONT, E. MACQUART) le Compte Administratif de l'exercice de la Commune de Léon.

7 - Affectation du résultat 2020 Commune de Léon

Approuve avec 15 voix Pour et 4 Contre (I. BOUCHES, M. LAGORCE, M. DARREMONT, E. MACQUART) l'affectation du résultat 2020 de la Commune de Léon.

8 - Vote des taux 2021

Vote à l'unanimité des taux d'imposition pour l'année 2021 suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 32.49 %

- Taxe foncière (non bâti) : 68.48 %

9 - Modification des tarifs municipaux 2021

Après délibération et avec 16 voix Pour et 3 Abstentions (I. BOUCHES, M. LAGORCE, E. MACQUART), le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs communaux et d'abroger et remplacer la délibé-

ration du 22 juillet 2020 n°99_DE-040-214001505-20200722-DEL2020_038-DE-1-1_1 ayant pour objet DEL2020-038 Tarifs Municipaux 2020.

10 - Emplois saisonniers 2021

Création d'emplois saisonniers d'ajoint technique territorial à temps non complet, d'ajoints d'animation territoriaux à temps complet, 3 MNS à temps complet et d'ajoint technique à temps complet. Vote à l'unanimité.

11 - Créations de poste

a) Adjoint technique territorial : Vote à l'unanimité.

b) Adjoint territorial d'animation : Vote à l'unanimité.

12 - Convention Mise à disposition d'un agent à la Communauté des Communes Côte Landes Nature : Vote à l'unanimité

13 - BP 2021 - Commune de Léon

Avec 15 voix Pour et 4 Contre (I. BOUCHES, M. LARGORCE, M. DARREMONT, E. MACQUART), le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2021 de la Commune de Léon.

14 - Prise de compétence de Communauté des Communes Côte Landes Nature en qualité d'autorité organisatrice des mobilités (AOM)

Approbation de la prise de compétence de la Communauté des Communes Côte Landes Nature en qualité d'autorité organisatrice des mobilité (AOM) telle que définie par la délibération en date du 1er mars 2021, 15 voix Pour, 1 Contre (M. LAGORCE) et 3 Abstentions (I. BOUCHES, M. DARREMONT, E. MACQUART)

15 - Convention relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés: La commune apportera une aide de 2000€ en faveur de l'association La SPA, responsable de cette action avec un objectif de capture de 40 chats. Vote à l'unanimité

16 - Baux emphytéotiques administratifs avec l'association diocésaine

a) Signature d'un bail emphytéotique administratif avec l'association diocésaine d'Aire et de Dax, relatif au presbytère : 17 Voix Pour et 2 Abstentions (M . LARGORCE, E. MACQUART)

b) Signature d'un bail emphytéotique administratif avec l'association diocésaine d'Aire et de Dax, relatif à la salle paroissiale : 17 Voix Pour et 2 Abstentions (M . LARGORCE, E. MACQUART)

17 - Nomination des représentants des collectivités membres de l'Agence France Locale : Désignation de Michel RAFFIN en tant que membre du Conseil titulaire et Myriam LALLEMAND en tant que membre suppléant. Vote à l'unanimité.

18 - Création d'un comité consultatif sur la gestion du cimetière:

Désignation de Dominique LARTIGAU en tant que membre du Conseil titulaire, président ce comité et Marjolaine PERNAUT en tant que membre suppléant. Vote à l'unanimité.

19 - Vente de terrain

a) Terrain à Mme Marie-Françoise LABEQUE : 321 m² au prix de 16 050 € Vote à l'unanimité

b) Terrain à Mr Nicolas VERSINI et Mme Natacha SOULARD : 241 m² au prix de 12 050 €. 18 voix Pour (I. BOUCHES ne prend pas part au vote)

20 - Convention CDG 40 - Démarche Santé Sécurité au Travail - Document Unique

Vote à l'unanimité pour l'approbation de la convention d'accompagnement.

21 - Rénovation du Groupe scolaire - programme, lancement de la consultation et demande de subvention

Vote à l'unanimité

22 - Opération « Pass ton Permis »

Vote à l'unanimité

La séance est levée à 21h00.



Le mot des ASSOCIATIONS

Léon Temps Danse

Léon Temps Danse est une association à but non lucratif (loi 1901) gérée par des bénévoles et destinée à promouvoir la danse. De nombreux cours y sont dispensés dans la salle de danse de la Huchette : danse classique avec Pascale, contemporaine, modern'jazz, street-jazz avec Hortense et Yoga Pilâtes Zen avec Véronique.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook | Léon Temps Danse



Surf Club de Léon

En place depuis 2008, le Surf Club de Léon propose la pratique du surf par des entraînements réguliers, de mai à octobre, le samedi, pour toutes les catégories d'âge. Les cours sont encadrés par un ou des moniteurs Brevet d'État ainsi que des Brevets Initiateur Fédéral. Lors de l'adhésion, une combinaison peut vous être remise pour la saison, ainsi qu'une planche de surf à chaque cours.

Renseignements : surfclubdeleon@gmail.com



Les Randonneurs Léonnais

L'association est heureuse de vous proposer à nouveau de marcher ensemble sur les chemins en toute convivialité, sécurité dans le respect des consignes de sécurité anti-covid.

- Le jeudi après-midi, une balade d'environ 6 à 8 km vous est proposée, à Léon ou dans les villages alentours au départ de la Huchette à 14h15 équipé d'une bonne paire de chaussures de marche.
- Une fois par mois, une randonnée plus sportive est organisée, dans la montagne basque, sur inscription préalable
- Dès septembre, les déplacements d'un dimanche par mois reprendront, un peu plus loin, avec pique-nique ou restaurant le midi et visite culturelle ou festive l'après-midi

L'association sera présente au forum des assos de Léon, début septembre pour les inscriptions (20€ par an)

Renseignements :

sur Facebook «les Randonneurs Léonnais»

Auprès de Florence DELAUNAY au 06 20 06 17 10



Association Côte Landes Rugby

Castets-Léon-Linxe



Le club de rugby ACLR regroupement de l'Etoile Sportive Léonnaise et du Rugby CASTETS_LINXE nouvellement créé rassemble environ 250 licenciés dirigeants compris.

Notre école de rugby en cours de labellisation compte 106 licenciés des U6 aux U14. A cela il faut rajouter les effectifs du club de LORC (Lit et Mixe et Saint Julien). Les entraînements ont lieu tous les samedis matin sur les stades de Castets, Linxe, Léon ou Lit et Mixe de septembre à mai. Les U16 et U19 sont en rassemblement avec ce même club de LORC. Les entraînements se passent sur le stade de Linxe tous les vendredis soir d'aout à mai. 23 éducateurs diplômés de l'ACLR encadrent tout ce petit monde.

Les séniors comptent 80 licenciés et s'entraînent tous les mercredis et les vendredis de juillet à mai sur les stades de Castets Linxe ou Léon. Une soixantaine de dirigeants sont là pour toute la partie logistique et sportive.

Nos deux équipes séniors ayant bien démarré leur championnat étaient en tête de leur poule avec une seule défaite sur 5 matchs pour l'équipe 1 et 5 victoires pour l'équipe 2. Malheureusement la saison 2020-2021 fut écourtée en raison du covid.

Bien sûr nous espérons vivement que la saison 2021-2022 puisse aller à son terme avec comme toujours le soutien de nos fidèles supporters et partenaires.

SPORT & DECOUVERTE

Notre association propose une variété d'activités sportives (marche nordique, pilâtes, fitness, cross-training, boot camp, yoga, qi gong, multisports.....) pour adultes, adolescents et enfants.

Malgré les contraintes et difficultés engendrées, cette crise sanitaire a prouvé la richesse et la force du tissu associatif sportif et nous a permis de se réinventer dans cette période particulière.

Face à cette situation nous avons cherché des solutions adaptées pour nos adhérents afin qu'ils puissent continuer à faire du sport ; non seulement pour garder la ligne, mais dans un objectif de bien-être, essentiel à un bon équilibre physique et mental car nous avons conscience du rôle de l'activité physique pour la santé du public et pour le lien social.

Nos professeurs ont continué les cours en vidéo ou par zoom. La salle de la Huchette fermée, avec le soutien de la municipalité, nous nous sommes déplacés à l'extérieur et quand nous ne pouvions pas nous réunir à plus de six, puis dix, nous avons fait des ateliers en petits groupes. Nous avons adapté nos horaires au couvre-feu. Nous avons aussi doublé nos cours de marche nordique et de boot camp et grâce à son diplôme de Sport Santé, Claire a pu continuer à donner des cours particuliers de sport sur ordonnance et des séances de posturologie sur demande.



Cette pandémie a réduit énormément les adhésions cette saison et dès lors nos professeurs ont subi une perte de revenus conséquente. Nous les remercions pour leurs efforts consentis, leurs facultés d'adaptation et les propositions qu'ils ont offertes.

Nous espérons reprendre toutes les activités de notre planning et retrouver au plus vite nos adhérents, qui sont le cœur de notre association. Pour les remercier de leur patience et tolérance, nous avons organisé un après-midi privé pour tous les adhérents, adultes et enfants, et leurs proches à la découverte du Lac de Léon le 29 mai. Un événement ludique et convivial où des nombreuses équipes se sont affrontées sur le parcours d'orientation, se sont jetées à l'eau avec une initiation au Stand Up Paddle animée par notre championne du Monde de SUP Fanny, et ont pris le vent dans les cheveux avec une découverte de la voile en partenariat avec l'école de Voile de Léon.

Nous serons présents au forum des associations début septembre et nous espérons vous y retrouver nombreux.



Loun Rétro

Depuis le premier confinement LOUN RETRO est dans l'attente de pouvoir se rassembler. Pour la JNVE, Journée Nationale des Véhicules d'Epoque, la fédération appelait les clubs à sortir leurs véhicules de collection, une belle occasion pour réveiller nos belles endormies. Dés la levée des restrictions, LOUN RETRO reprendra ses expositions dans le bourg de Léon, chaque 2ème dimanche du mois.



Les Jardins de Nouines

Le jardin est ouvert le mardi, jeudi, samedi de 10h à 12h30, venez nous rencontrer pour partager le savoir faire des uns et des autres sur le jardinage. L'association partage ponctuellement avec les enfants du centre de loisirs et les jardiniers leur expérience en permaculture. Le jardin est magnifique, merci à Jean-Pierre Dupéré pour le prêt de son terrain.



100% Art



Absent de la scène culturelle depuis mars 2020, nous serons heureux de retrouver les Leonnais et le public estival, lors d'un vide atelier d'artistes, qui réunira pas moins de 25 exposants sur la place de la Poste le 12 août de 17h à 23h. Depuis quelques années déjà nous proposons cette animation aux allures de place du Tertre, fort prisée puisque synonyme de bonnes affaires de part et d'autre. 100% Art, vous invite à participer nombreux à cet événement et peut être à venir gonfler les rangs de ses membres et vous investir culturellement dans la vie locale.

Happy Song

Créée en septembre 2009, notre association, forte d'une quarantaine de membres choristes amateurs, est riche d'un répertoire varié de chansons françaises, arrangées musicalement par notre chef de chœur, Charles Henry ROUX, brillant saxophoniste mais aussi auteur-compositeur et arrangeur. Tous nos morceaux sont chantés « a cappella » (3 ou 4 voix selon les titres). Notre programme : Faire un voyage inédit dans l'univers de la chanson française.

Comment fonctionne notre chorale ? Les répétitions ont lieu toute l'année (sauf en juillet/août) et sont dirigées par notre chef de chœur, Charles-Henri ROUX. Nous nous retrouvons tous les mercredis à 20h00 précises à la salle de musique de la Huchette.

Attention : en raison des mesures sanitaires liés au Covid, les répétitions ont été suspendues ou aménagées.

Si chanter vous "chante", Rejoignez-nous ! Pas besoin d'avoir la voix de Caruso ou de la Callas : notre répertoire est accessible à tous. Venez sans engagement assister à une répétition. En espérant vous voir ou vous revoir très bientôt. C'est tellement de plaisir, chanter tous ensemble!

Pour plus de renseignements : choralehappysong@gmail.com



L'ADMR est une structure associative qui intervient auprès des personnes en situation de dépendance pour leur apporter une aide matérielle dans leur vie quotidienne mais aussi et surtout, une présence morale lorsque ces personnes vivent seules à leur domicile. Elle s'adresse à tout public. Son activité s'exerce majoritairement auprès des personnes âgées.

L'ADMR est organisée selon le triptyque : Bénévoles-Salariés-Clients. Le bureau de l'équipe dirigeante est constitué d'un président, secrétaire, trésorier, tous bénévoles. Il gère une équipe d'une trentaine de salariées et deux secrétaires chargées d'établir les programmes d'interventions du mois. D'autres bénévoles au plus près du terrain sont chargés de la relation avec les clients. Au total, une dizaine de bénévoles pilote une association qui fêtera bientôt ses cinquante années d'existence. Elle rayonne majoritairement sur le territoire communautaire de Côte Landes Nature, plus particulièrement sur Léon, où l'on dénombre plus de 50 clients.

Ménage, repassage, préparation de repas, courses, promenades, garde à domicile, aides à la toilette, aide au lever et au coucher des personnes sont les interventions majeures que son équipe de professionnelles réalise quotidiennement, 7 jours sur 7.

Michel Lassagne, bénévole de l'équipe, assure les relais d'intervention sur Léon où il réside et sur les villages voisins.

Elle accueille tout nouveau bénévole désireux de donner un peu de son temps au service de ses compatriotes, au sein d'une structure équilibrée, où règne une bonne entente.

L'association recherche du personnel d'intervention pour emploi en CDI pouvant être de 20 heures jusqu'à 32 heures par semaine, L'association assure les formations nécessaires pour les personnels non qualifiés.



pour tous, toute la vie, partout

Les Bureaux sont ouverts les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9 heures à 12 heures

Pour tout contact, téléphone 05 58 91 60 78 (permanence assurée 7 jours sur 7 en dehors des heures d'ouverture des bureaux) ou par courriel : castets@fede40-admr.org

Libre EXPRESSION

Chères Léonnaises et chers Léonnais.

Cela fait plus d'un an que nous traversons une crise sanitaire sans précédent et personne n'a été épargné.

Chacun d'entre nous peut en mesurer au quotidien les conséquences : tant sur le plan de la santé que sur la vie familiale et professionnelle. Nous pensons à tous ceux qui ont été touchés par le virus ou qui ont vu leur activité professionnelle ralentir voire même s'arrêter.

Les répercussions sociales et économiques sont importantes.

En ces temps où nos vies sont bouleversées, la solidarité, valeur qui nous est chère, est plus que jamais nécessaire :

La solidarité envers nos aînés, nos jeunes, nos commerçants, nos associations est indispensable.

Notre collectivité se doit d'accompagner les plus fragiles et les plus vulnérables.

Nous souhaitons tous pouvoir retrouver des moments de convivialité ; nous retrouver à la terrasse d'un café ou au restaurant, aller au cinéma ou à des manifestations culturelles...

Tous ces moments d'échange et de partage nous ont tant manqué.

Nous vous souhaitons un bel été ; et continuez à prendre bien soin de vous et de vos proches.

Léon A venir

Isabelle Bouches, Michel Darremont, Muriel Lagorce, Eric Macquart,

Les associations ont été nombreuses à adresser un article. Pour leur laisser le plus d'espace possible, Bien Vivre à Léon a fait le choix de rien publier pour ce bulletin





Social & SOLIDARITÉ

La Résidence Au Tuc de Loun atteint maintenant ses deux ans et demi de fonctionnement et un taux de remplissage maximal.

Afin de s'adapter aux besoins des seniors, la structure compte désormais huit T2, 15 T1 et dix T1 bis. Face aux nombreuses demandes, le choix a été fait de proposer des surfaces de vie plus importantes. Quatre T2 ont ainsi été réalisés. Par ailleurs, le nombre de logements dédiés aux séjours de courte durée a été diminué au profit des hébergements permanents, permettant ainsi à certaines personnes de concrétiser leur projet de vie. Un appartement pouvant accueillir des résidents dans ce cadre (découverte de la structure, rapprochement familial, période transitionnelle) sera néanmoins conservé.

La Résidence n'a pas été épargnée par le COVID. Cette épreuve a été traversée grâce à l'implication forte des professionnels de santé, des aides à domicile, du personnel municipal et de notre collaboration avec le réseau médico-social.

A ce jour la vie reprend petit à petit son cours en fonction de l'évolution des normes sanitaires. Ainsi, la gym douce et autres activités ludiques reprennent pour le bien-être de tous.



Le foyer restaurant réouvre ses portes aux léonnais de plus de 60 ans, en fonction des places disponibles et en suivant les autorisations gouvernementales.
Contact : Carole HILLION, 06 38 31 94 24 ou ccas@leon.fr

Des léonnais vaccinés

En cette période si particulière, la commune a décidé de soutenir ses administrés pour la prise de rendez-vous depuis l'ouverture des centres de vaccination en début d'année.

Pour toutes les personnes de plus de 60 ans ou considérées à très haut risque se manifestant auprès de la mairie et ayant des difficultés à obtenir un rendez-vous, le personnel communal s'est mobilisé depuis plusieurs mois. A ce jour, près de 170 rendez-vous ont été pris dans différents centres (Soustons, Capbreton, Dax et Mimizan) afin de permettre à chacun d'avoir accès à la vaccination. Un grand merci pour cet accompagnement !





Enfance & JEUNESSE

À l'heure du bilan de cette année scolaire si particulière, assez maigre en terme de manifestations ou de gros événements, le service enfance jeunesse voit enfin l'horizon s'éclaircir et peut se projeter avec optimisme.

Un été plein de promesses

Après un an de frustration et de retenue du côté des animateurs, il va être temps d'enfin lâcher les chevaux pour proposer un programme des plus attractif et amusant pour les enfants ! Pour cela l'équipe habituelle sera renforcée de 3 saisonniers afin d'accueillir au mieux la quarantaine d'enfants avides d'animations et de jeux. Les réunions de préparation sont en cours et le programme commence à prendre forme avec son lot de surprises.

Au menu :

Parcs aquatiques ou parcs d'attractions,
Grands jeux,
Sorties au lac, à la plage, en forêt, au jardin
Activités artistiques
Activités sportives
Activités culturelles

Les séjours de l'été

Cette année encore, le service enfance-jeunesse a voulu se montrer prudent face à l'incertitude de pouvoir organiser les « colonies de vacances ». Si les séjours sous tente et en gestion libre (ainsi que celui des plus petits) ont été annulés, 2 autres séjours sont maintenus à ce jour. Il s'agit d'une semaine pour les 9/10 ans à la découverte du milieu montagnard : randonnée, rafting, observation de vautours, visite d'une fromagerie etc. Pour les collégiens, un séjour autour de La Rochelle est organisé, qui se clôturera par 2 jours au parc du Futuroscope.



NOUVEAUTE SEPTEMBRE 2021

A partir de la rentrée de septembre, toute la gestion des dossiers et des inscriptions de vos enfants (cantine, centre de loisirs, périscolaire) se fera sur un portail famille. Vous aurez donc un accès permanent à vos données (factures, attestations et inscriptions).

Vous avez jusqu'au 1er septembre pour vous enregistrer à l'adresse : <https://leon.portailfamilles40.fr>

En cas de problème, n'hésitez pas à solliciter l'équipe d'animation.





Agenda DE L'ÉTÉ

Un été en famille

Tous les lundis du 12 juillet au 16 août :
COLORIAGE GEANT PARTICIPATIF avec Bizmut
 Parvis du Centre culturel : 10h-13h
 Lac (à côté du poste de secours) : 15h-18h

Marchés :
Marché traditionnel
 Tous les matins du 15 juin au 30 septembre

Marché nocturne
 Tous les mercredis soirs du 7 juillet au 25 août
 avec animations :
 Jongleuse de feu ou danseurs hip hop (horaires variables)



16 juillet

«Cocorico ! Kirikiki ! Cocorococo»
 Concert-bal en musique
 du monde intergénérationnel
 Plage du lac : 18h30 (1h15)

23 juillet

« Les Keykeepers, Show devant ! »
 Théâtre, musique, humour et danse
 sont les ingrédients de ce spectacle.
 Place de la Poste : 21h (1h10)

06 août

«Nicolas Hublot, clown écolo»
 Clown, jonglage et chansons
 Plage du lac : 18h30 (45 min)

SAISON CULTURELLE 2021/2022

D'octobre 2021 à mai 2022

Soirée d'ouverture de la saison :
 le samedi 18 septembre à 20h30
 au Centre Culturel

Ces animations sont proposées gratuitement
Elles pourront évoluer selon les annonces gouvernementales
Le port du masque est obligatoire

Directeur de la publication : Jean MORA
 Conception, réalisation : Mairie de Léon

La commune de Léon a fait le choix d'une communication éco responsable. Ce magazine a été réalisé par une imprimerie certifiée PEFC (système international garantissant une gestion durable des forêts et imprim'vert).

Photos : Mairie de Léon

Nombre d'exemplaires : 1500 exemplaires - Dépôt légal : à parution.



20 Léon JUIN 2021